RÉPUBLIQUE **FRANÇAISE**
Département de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de JARNAC-CHAMPAGNE

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701925 -- 2023 050 MA2023FONDSPER_ -- DE
Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 12/05/2023

séance du 02 mai 2023

Nombres de Membres
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 13

L'an deux mille vingt trois et le deux mai

à 20 HEURES 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Mme NEAU Christelle, Maire.

Date de Convocation : 25/04/2023

PRÉSENTS : Mme NEAU – MM RENOULLEAU – RENAUD - Mme DUGUE - MM BATE – FONTENAUD -Mmes GERMAIN – VALLET MARETTE - BRUSSEAU - MM QUINTARD – SCHIESER

ETAIENT ABSENTS : MM HEURTEBISE - MERLET

Date d'affichage : 25/04/2023

ETAIT ABSENTE REPRESENTEE :
Mme Joëlle GASNET-VITOT donne pouvoir à Mme Christelle NEAU

Secrétaire de séance : Mme GERMAIN Aurélie

Objet : Aide départementale au titre de la voirie accidentogène

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.
Madame le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux sont éligibles au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations à Titre Onéreux – Travaux sur voirie communale accidentogène.
Madame le Maire indique que les devis présentés par la SAS TP LALANDE, s'élèvent à :

- Montant HT : 47 805,00€
- Montant TTC : 57 366,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter, au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations à Titre Onéreux, l'aide financière Départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Mme le Maire
Christelle NEAU

MAIRIE de JARNAC-CHAMPAGNE R.F. 17520

RÉPUBLIQUE **FRANÇAISE**
Département de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de JARNAC-CHAMPAGNE

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701925 -- 20230502
MAI2023CUICAE_ -DE
Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 05/03/ 2023

séance du 02 mai 2023

Nombres de Membres
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 13

L'an deux mille vingt trois et le deux mai

à 20 HEURES 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Mme NEAU Christelle, Maire.

Date de Convocation : 25/04/2023

PRÉSENTS : Mme NEAU – MM RENOULLEAU – RENAUD - Mme DUGUE - MM BATE – FONTENAUD -Mmes GERMAIN – VALLET MARETTE - BRUSSEAU - MM QUINTARD – SCHIESER

ETAIENT ABSENTS : MM HEURTEBISE - MERLET

Date d'affichage : 25/04/2023

ETAIT ABSENTE REPRESENTEE :
Mme Joëlle GASNET-VITOT donne pouvoir à Mme Christelle NEAU

Secrétaire de séance : Mme GERMAIN Aurélie

Objet : recrutement d'un contrat aidé au 1er juin 2023

Mme le Maire informe l'assemblée :

que dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, un CUI – CAE pourrait être recruté au sein de la commune, pour aider à l'entretien des espaces verts et pour l'entretien des bâtiments communaux, en contrat unique d'insertion, pour une durée hebdomadaire de 20 heures un à compter du 01 juin 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- autorise Madame le Maire ou un des Adjoints à passer la convention nécessaire à cette création, à effectuer toutes les démarches et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent qui sera nommé à cet emploi sera inscrit au budget communal article 64168.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Mme le Maire
Christelle NEAU

MAIRIE JARNAC-CHAMPAGNE R.F. 17520

RÉPUBLIQUE **FRANÇAISE**
Département de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de JARNAC-CHAMPAGNE

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211701925 -- 20230502
MA1 2023 SUBBASKE -DE
Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 05 /05 / 2023

séance du 02 mai 2023

Nombres de Membres
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 13

L'an deux mille vingt trois
et le deux mai

à 20 HEURES 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Mme NEAU Christelle, Maire.

Date de Convocation : 25/04/2023

PRÉSENTS : Mme NEAU – MM RENOULLEAU – RENAUD - Mme DUGUE - MM BATE – FONTENAUD -Mmes GERMAIN – VALLET MARETTE - BRUSSEAU - MM QUINTARD – SCHIESER

ETAIENT ABSENTS : MM HEURTEBISE - MERLET

Date d'affichage : 25/04/2023

ETAIT ABSENTE REPRESENTEE :
Mme Joëlle GASNET-VITOT donne pouvoir à Mme Christelle NEAU

Secrétaire de séance : Mme GERMAIN Aurélie

Objet : Subvention complémentaire amicale basket

Madame le Maire informe que l'Association Basket prend en charge l'organisation du repas de la fête locale. Elle propose de les aider financièrement en leur versant une subvention complémentaire de 1 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
Donne son accord pour qu'une subvention complémentaire de 1 000,00 € soit versée à l'Association Basket.

- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Mme le Maire
Christelle NEAU

MAIRIE JARNAC-CHAMPAGNE R.F. 17520

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de JARNAC-CHAMPAGNE

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701925 -- 20230502-MAI2023EMPRUNT-DE
Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 15/05/2023

séance du 02 mai 2023

Nombres de Membres
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 13

L'an deux mille vingt trois et le deux mai

à 20 HEURES 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Mme NEAU Christelle, Maire.

Date de Convocation : 25/04/2023

PRÉSENTS : Mme NEAU – MM RENOULLEAU – RENAUD - Mme DUGUE - MM BATE - FONTENAUD- Mmes GERMAIN – VALLET MARETTE - BRUSSEAU - MM QUINTARD – SCHIESER

ETAIENT ABSENTS : MM HEURTEBISE - MERLET

Date d'affichage : 25/04/2023

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Joëlle GASNET-VITOT donne pouvoir à Mme Christelle NEAU

Secrétaire de séance : Mme GERMAIN Aurélie

Objet : Financement sur emprunt du projet camping-car Park

Madame le Maire rappelle que pour financer les travaux pour le projet du camping-car Park il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 40 000,00 €.
Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre établie par le Crédit Agricole et après en avoir délibéré,
DECIDE
Article 1 : Principales caractéristiques du prêt

Montant : 40 000,00 EUR (40 000 euros) Durée : 5 ans
Objet du prêt : Financer les travaux dans le cadre du projet du camping-car Park Conditions financières Taux fixe : 3,77 % Périodicité : trimestrielle Mode d'amortissement : échéances constantes

Article 2 : Étendue des pouvoirs du signataire
Mme NEAU Christelle, Maire est autorisée à signer le contrat de prêt et est habilitée à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat, et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

MAIRIE de JARNAC-CHAMPAGNE R.F. 17520

Mme le Maire
Christelle NEAU